

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 JUILLET 2013 À 18 H 00

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le huit juillet deux mille treize à 18 h 00, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

MEMBRES PRESENTS (06) : Mesdames Ingrid BORGHART, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT - Messieurs Claude BERARD, François COMBET, Philippe GIRARD.

MEMBRES ABSENTS (07) : Mesdames Valérie MONTANIER, Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Sébastien ANDRÉ, Gérard BORDON (excusé), Didier MARTIN-FARDON (excusé), Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

PROCURATIONS (01) :

De Monsieur Gérard BORDON à Monsieur Philippe GIRARD.

Secrétaire de séance : Mme Madeleine LAPERROUSE.

Le quorum fixé au nombre de 7, n'étant pas atteint, les membres du Conseil Municipal ne peuvent délibérer les points à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation et délibération d'accord de principe sur le projet de lots à bâtir vers le groupe scolaire (intervention de Monsieur Yves Louis - Architecte Urbaniste et Monsieur Gérard Albert - Expert foncier).
2. Délibération de validation des projets de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (intervention des responsables de la société SUNALP).
3. Délibérations sur les procédures de classement / déclassement des voies communales et chemins ruraux.
4. Délibération autorisant la signature de l'acte de vente d'un terrain dans la zone des Grands Prés.
5. Délibération sur les régularisations foncières : acquisitions au Mont d'en Haut.
6. Délibération sur les travaux de sécurisation des voies du Glandon, du Mont et de la piste du Jet, avec demande de subvention et autorisation d'anticiper les travaux.
7. Délibération de demande de subvention DETR 2014 dans le cadre de la mise aux normes de la défense incendie (secteurs des Grands Prés et du Mont d'en Haut).
8. Avenant sur les travaux du Mont d'en Bas : délibération à prendre.
9. Questions diverses.

Monsieur le Maire convoque donc les membres du Conseil Municipal à une nouvelle réunion qui aura lieu le Lundi 15 juillet 2013 à 20 h 30, au lieu habituel des séances. Conformément à la loi, les membres du Conseil Municipal délibéreront sur les points à l'ordre du jour visés ci-dessus, quelque soit le nombre de membres présents à cette nouvelle séance.

La séance est levée à 20 heures 00.

Fait à Sainte-Marie-de-Cuines,

le 09 juillet 2013.

Le Maire,

Ph. GIRARD.